



- Le CS2L appartient à deux fédérations : l'UFOLEP et la FFS. Les tarifs fédérations sont imposés et les montants sont reversés aux fédérations. (NB : toutes les licences contiennent une assurance responsabilité civile, mais seules certaines proposent une assurance individuelle accident plus ou moins couvrante selon le choix effectué)
- L'adhésion club comprend une assurance individuelle accident MAIF qui couvre **exclusivement les activités pratiquées dans le cadre du Club**. (Les éventuels frais sont à avancer par les adhérents)
- Vous êtes lycéen et vous habitez la Région Rhône Alpes : **PENSEZ A UTILISER VOTRE CARTE M'RA**

Pour être membre du CS2L :

Adhérent skieur :

- ✓ régler l'adhésion « CLUB » ou « CLUB FAMILLE »
- ✓ Prendre une licence fédération (UFOLEP et/ou FFS)
- ✓ Fournir un certificat médical d'aptitude au ski de moins d'un an et pour les compétiteurs comportant la précision de l'aptitude à la compétition.

Adhérent non skieur : adhérer au CS2L par la prise de cotisation soit « CLUB » soit « CLUB FAMILLE »

Moniteurs et éducateurs actifs : l'adhésion aux deux fédérations est obligatoire. (Avec participation du club de 26€)

NOM : _____ Prénom : _____
 *Renseigner une fiche par adhérent
 Naissance : __/__/____
 Adresse : _____
 Code postal : _____ Commune : _____
 Téléphone : _____ Portable : _____
 Adresse mail : _____@_____
 Date du certificat médical obligatoire : __/__/____ Nom Médecin : _____
 L'adhésion ne devient effective qu'après présentation d'un CM de moins d' 1 an.

Autorisation image
 J'autorise le CS2L à utiliser les images (photos ou vidéo) prises à l'occasion de ma participation à la vie du club (compétitions, stages, sorties, cours, soirées...) sur lesquelles je pourrais apparaître, sur tous supports y compris sur des documents promotionnels du club.

Autorisation transport
 J'autorise l'association CS2L à transporter notre enfant dans les véhicules loués par celle-ci (bus, minibus, voiture), selon la législation en vigueur. De même, j'autorise le transport de notre enfant dans un véhicule d'un bénévole de l'association CS2L, dans le cas où le véhicule loué n'aurait pas assez de places, ou dans le cas où le déplacement se ferait sans véhicule loué.

Date : __/__/____ **Signature (représentant légal pour les mineurs)**

Calcul du prix à payer (se référer au tableau des cotisations) paiement par chèque à l'ordre du CS2L

Cochez les cases qui vous concernent et selon votre situation (jeune, adulte, choix fédé...) reporter le prix figurant dans le tableau des cotisations. N'hésitez à demander conseil aux responsables des inscriptions. Permanence les mercredis de 17h à 20h.

- Moniteur / Educateur**
- Compétiteur,** (attention l'âge donnant droit au tarif jeune est différent selon la fédération)
- Enfant des mercredis,**
- Pratiquant loisir**

FFS = €	+ / ou	UFOLEP = €	+	Adhésion Club CS2L = €	=	Total _____ €
	-	Réduc. = €	-	Carte M'RA = €		

Règlement : le __/__/____ Bqe _____ N°chq _____ Montant _____ €